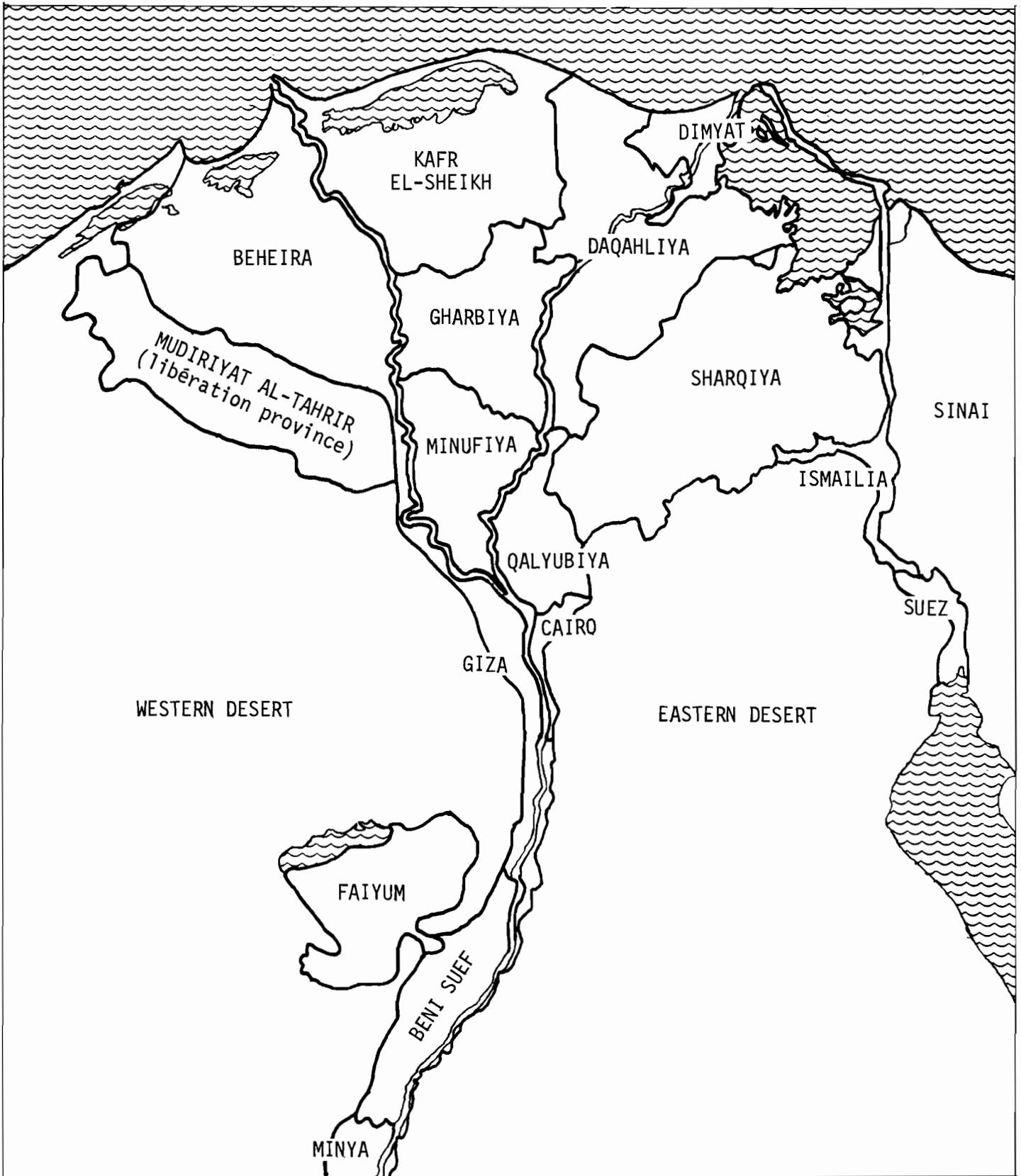
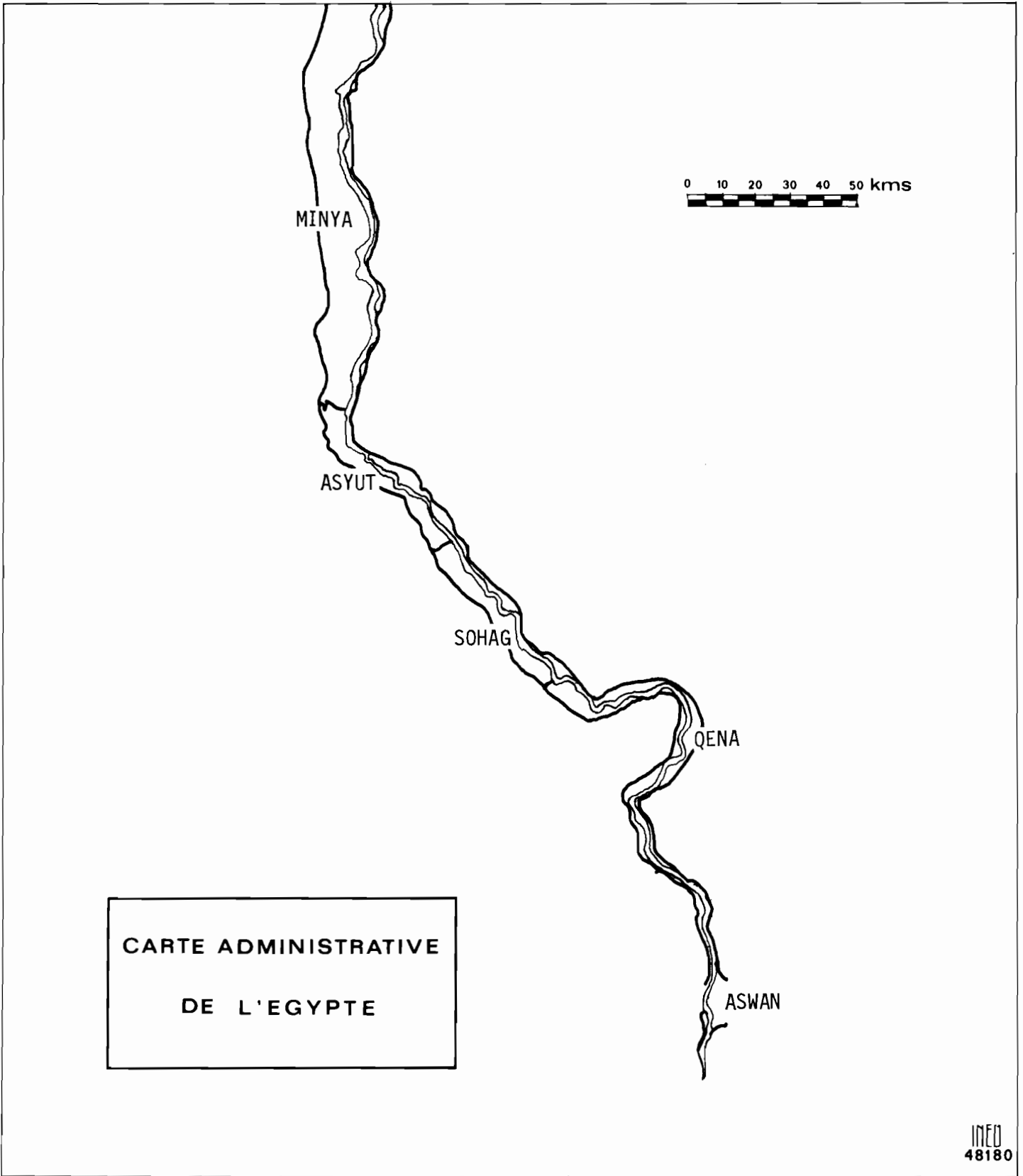


E G Y P T E

AGENCE CENTRALE POUR LA MOBILISATION
PUBLIQUE ET LES STATISTIQUES

Juillet 1980





REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITAT DE 1976

A - INTRODUCTION

Le recensement général de la population et de l'habitat est l'une des plus importantes opérations statistiques, qui fournit les données de base sur les ressources humaines et les caractéristiques de la population. Sont recueillies à cette occasion, les données détaillées sur les caractéristiques économiques, sociales et démographiques de la population et également sur les conditions d'habitat. Ces données sont très importantes pour la préparation des plans nationaux dans tous les domaines de la vie.

Le recensement général de la population a été réalisé pour la première fois en Egypte en 1882, puis en 1897 et ensuite tous les dix ans jusqu'en 1947, enfin en 1960. En 1966, l'Agence Centrale pour la Mobilisation Publique et les Statistiques (CAPMAS) a entrepris un micro-recensement de la population. En raison des circonstances, le dernier recensement a été réalisé en 1976.

Ce recensement a touché tous les gouvernorats des zones urbaines et rurales de l'Egypte et a inclus également la zone libérée du Gouvernorat du Sinaï.

Il comprenait en même temps les quatre recensements suivants :

1. Le recensement général des immeubles dans toutes les villes de la République.
2. Le recensement général des établissements dans les zones urbaines et rurales.
3. Le recensement général de la population avec une attention particulière pour la fécondité, la migration interne et les mouvements de travailleurs et des étudiants à partir de leurs lieux de travail et d'étude (dans les zones urbaines et rurales).
4. Le recensement général des conditions d'habitat pour la population vivant dans des immeubles individuels, à l'exclusion de ceux vivant dans des institutions publiques telles que hôpitaux, hôtels, prisons, etc.

La base légale pour le recensement de la population est le décret N° 300 - 1976.

B - ORGANISATION ET DEROULEMENT

1 - Description - Organisation

a) Calendrier

Rubrique	Période		Nombre de jours
	du	au	
<u>1. Formation centrale</u>			
a. Premier groupe	3.7.1976	22.7.1976	20
b. Deuxième groupe	17.7.1976	5.8.1976	20
<u>2. Inspecteurs dans les grandes villes</u>			
a. Délimitation des îlots	24.7.1976	29.7.1976	6
b. Numérotation des routes	30.7.1976	22.8.1976	24
c. Détermination des districts de recensement	23.8.1976	26.8.1976	4

Rubrique	Période		Nombre de jours
	du	au	
3. <u>Inspecteurs dans les petites villes</u>			
a. Numérotation des routes	7.8.1976	24.8.1976	18
b. Détermination des districts de recensement	25.8.1976	26.8.1976	2
4. <u>Inspecteurs de markazes</u>			
a. Contrôle des unités administratives de markazes et de villages	7.8.1976	11.8.1976	5
b. Examen des zones de travail	12.8.1976	21.8.1976	10
c. Détermination des zones de dénombrement et préparation des enregistrements	22.8.1976	26.8.1976	5
5. <u>Contrôle</u>			
a. Formation des contrôleurs.. etc.	28.8.1976	2.9.1976	6
b. Numérotation des immeubles dans les villes	3.9.1976	20.9.1976	18
c. Détermination des unités de travail parmi les enregistreurs	21.9.1976	21.9.1976	1
6. <u>Enregistreurs</u>			
a. Formation de l'enregistreur et distribution de matériel	2.10.1976	6.10.1976	5
b. Dénombrement des ménages, numérotation et dénombrement des établissements	7.10.1976	30.10.1976	24
c. Détermination des unités de travail parmi les agents recenseurs	31.10.1976	1.11.1976	2
7. <u>Dénombrement</u>			
a. Formation des agents recenseurs et distribution du matériel	2.11.1976	7.11.1976	6
b. Dénombrement de la population	8.11.1976	22.11.1976	15
c. Re-dénombrement de la population	23.11.1976	26.11.1976	4
8. <u>Contrôle des données recueillies</u>	27.11.1976	29.11.1976	3
9. <u>Préparation des résultats préliminaires</u>	6.12.1976	16.12.1976	11
10. <u>Réception des questionnaires et envoi de ceux-ci au CAPMAS</u>	18.12.1976	23.12.1976	6
11. <u>Réception des questionnaires dans l'immeuble du CAPMAS</u>	25.12.1976	23.1.1977	30

b) Personnel

Le recensement étant une entreprise considérable, consistant en plusieurs étapes, il était nécessaire de constituer une équipe comprenant les différentes fonctions depuis le directeur du recensement jusqu'à l'agent recenseur, qui est responsable de l'établissement du questionnaire de recensement auprès des ménages.

Le personnel "de terrain" comprenait :

- les inspecteurs généraux chargés, dans un certain nombre de gouvernorats, de l'inspection des opérations;

- les contrôleurs (43) chargés de la supervision des opérations sur le terrain dans un (ou partie de) gouvernorat;

- les inspecteurs (433)

dont: . les inspecteurs de villes chargés de préciser les cheihakhas, et d'identifier et de numéroter les routes, de répartir les régions de travail parmi les assistants et d'établir leurs registres,

. les inspecteurs de districts chargés de réviser les unités administratives des markazs et de leurs villages et de distribuer les régions de travail aux assistants;

- les assistants (3398) comprenant:

. les assistants de villes chargés d'identifier et de numéroter les bâtiments des villes, de distribuer les régions de travail aux enregistreurs et d'établir leurs registres,

. les assistants de villages chargés de distribuer les régions de travail aux enregistreurs et d'établir leurs registres;


- les enregistreurs (10.155) avaient pour tâche d'identifier les ménages, de numéroter et d'identifier les établissements dans les régions rurales;

- les agents recenseurs (33.960) chargés de l'énumération de la population et du contrôle effectué dans les quatre jours suivant la date du dénombrement.

c) Matériel

Les déplacements nécessaires aux différentes phases du recensement ont été effectués par véhicules automobiles.

d) Coût

Le coût global du recensement a été estimé à 4 millions de  égyptiennes.

2 - Recensement pilote

En Novembre 1975, un pré-test du recensement de la population avait été réalisé dans les zones urbaines et rurales et le résultat a servi à ajuster le questionnaire.

3 - Champ du recensement

Le recensement de la population a été réalisé sur la base de facto, ce qui veut dire que toutes les personnes ont été dénombrées à leur lieu de résidence habituel ou non. Seule, la population résidant sur les territoires occupés du Sinaï, a été exclue du dénombrement. Pour la première fois, le nombre des Egyptiens résidant à l'étranger à la date du recensement, a été mentionné.

4 - Cartographie et zones de dénombrement

Pour chaque agent recenseur, il y avait une zone de dénombrement qui comprenait entre 200 et 250 ménages. Les données ont été recueillies à partir de chaque ménage, dans chaque zone.

Pour la première fois, des cartes ont été utilisées dans le recensement, cartes qui ont été préparées aussi bien pour les zones rurales que pour les zones urbaines, à titre de guide, pour les personnes engagées dans le recensement. Ces cartes ont été confectionnées par référence aux unités administratives.

Un personnel spécialisé a réalisé des cartes pour Le Caire (pour chaque kism et cheihakha), ainsi que pour les districts ruraux de la république. De plus, un groupe d'inspecteurs de villes et de villages - bénéficiant du concours des autorités - a été chargé de réviser les limites administratives de chaque ville ou village en fonction des modifications intervenues juste avant le recensement.

5 - Exécution

- Recrutement, formation

Les inspecteurs généraux, contrôleurs et inspecteurs de villes ou districts ont été recrutés parmi le personnel de l'Agence; alors que les assistants, enregistreurs et agents recenseurs étaient choisis parmi les instituteurs du Ministère de l'Instruction.

La formation a revêtu deux aspects :

- . la formation centrale au Caire (en deux groupes) qui s'adressait aux contrôleurs et inspecteurs;
- . la formation locale (dans les gouvernorats et sur le lieu de travail) qui touchait le reste du personnel.

Les instructions techniques et administratives rédigées pour le recensement ont été distribuées à chacune des personnes engagées dans l'opération.

- Méthode de dénombrement

La méthode de dénombrement consistait à faire contacter directement le ménage par l'agent recenseur afin d'obtenir les données requises.

Les ménages ont été visités une première fois au cours des deux semaines précédant la date de l'énumération (nuit du 22 au 23 novembre) puis une deuxième fois (du 23 au 26 novembre) afin de vérifier et corriger les informations recueillies (re-dénombrement, effectué dans les villes et les villages).

La population de chaque unité administrative (cheihakha ou village) avait au préalable, été estimée en fonction du taux d'accroissement, afin de connaître l'effectif de personnel à mettre en place.

Chaque agent, quel que soit le niveau, devait présenter un rapport quotidien sur l'accomplissement de ses tâches dans sa région, à son supérieur hiérarchique. De même, un rapport quotidien sur le niveau du gouvernorat devait être présenté à la salle d'opérations principales au Caire.

- Information de la population et accueil

La campagne publicitaire - soit publicité, T.V. ou Radio - a eu un grand effet sur l'accueil de la population et de ce fait les réponses aux questions posées ont été faites avec exactitude.

6 - Exploitation

Les données ont été exploitées au moyen d'un ordinateur. Le chiffrage a été fait sur le questionnaire et les données transférées sur bandes magnétiques.

Le contrôle a été effectué lors de l'enregistrement des données, avant le relevé des résultats finals du recensement.

Les tableaux récapitulatifs que le questionnaire comportait ont permis un dépouillement manuel et la fourniture des résultats provisoires.

C - QUESTIONNAIRE

Contenu

Le questionnaire, de ménage, qui a été utilisé pour la collecte des données, comprenait 36 questions à recueillir auprès de chaque ménage au cours d'une interview directe, ainsi que 8 rubriques portant sur les conditions d'habitat du ménage.

a) Information générale sur les ménages : numéro dans la série, location ou non, etc.

b) Information personnelle sur les membres de chaque ménage : nom, sexe, relation de parenté avec le chef du ménage, religion, nationalité, date de naissance, âge en années révolues, durée de résidence dans le présent lieu, lieu de résidence, précédents lieux de résidence, cause du changement dans la résidence depuis le 5 Juin 1967, état matrimonial, âge au premier mariage, nombre d'épouses, durée du mariage en années révolues, pour les femmes mariées : nombre d'enfants nés au total et nombre d'enfants survivants, niveau d'instruction, fréquentation scolaire, statut de l'emploi, nom de l'établissement d'emploi, secteur de l'établissement (gouvernemental, public, privé), activité économique, profession, durée de

l'occupation actuelle en années révolues, lieu de travail ou d'étude, moyen de transport vers le lieu de travail ou d'étude, infirmité (handicap).

c) Information sur les conditions d'habitat du ménage : cette information a été recueillie pour la première fois et inclut le type d'habitation, le type d'occupation, le type d'utilisation, le nombre de pièces habitées, l'électricité, la source d'eau potable, la disponibilité de W.C., salle de bains et cuisine, nombre de familles nucléaires dans le ménage.

Définitions

La définition du recensement - Le recensement de la population implique le dénombrement complet de toutes les personnes demeurant à l'intérieur des frontières nationales du pays à une date déterminée (définie comme étant la nuit du 22 au 23 Novembre 1976) et la collecte de l'information détaillée sur les caractéristiques sociales et économiques de ces personnes.

La base du recensement de la population - Comme lors du précédent recensement, le recensement de la population de 1976 a été réalisé sur une base de facto, ce qui signifie le dénombrement des individus là où ils se trouvent au moment de l'opération.

Unité de dénombrement - Le ménage a été retenu comme unité de dénombrement, afin de saisir tous ses membres.

La couverture du recensement - Ce recensement comprend toutes les personnes vivant à l'intérieur des frontières politiques du pays, qu'elles soient égyptiennes ou non.

Zones urbaine et rurale - La République est divisée en deux zones principales :

- Zone urbaine, qui comprend toutes les villes, kisms et shiakhas de tous les gouvernorats.

- Zone rurale, qui comprend tous les villages et leurs dépendances.

Quelques gouvernorats sont considérés comme totalement urbains (Le Caire, Alexandrie, Port-Saïd et Suez) et les autres gouvernorats (21) comprennent des zones à la fois urbaines et rurales. Dans ce cas, la capitale du gouvernorat, la capitale du markaz et les villes, sont considérés comme zones urbaines, et les villages, comme zones rurales.

Unité d'habitation - C'est le lieu établi pour être occupé par un ménage, que ce lieu soit un immeuble normal ou non, ou même une partie d'immeuble comme un appartement, une pièce, une tente, etc.

Ménage collectif - C'est le lieu dans lequel plusieurs personnes demeurent ensemble ou séparément, tel que : hôtels, hôpitaux, prisons, etc.

Ménage - Il est défini comme une personne ou un groupe de personnes ayant des relations de parenté ou non et vivant ensemble et prenant ensemble leurs repas. Il comprend les serviteurs demeurant dans le ménage, ainsi que les visiteurs; les personnes demeurant dans des institutions publiques ne sont pas considérées comme des ménages par cette définition, mais des membres de ménages collectifs.

Les limites des ménages - Le recensement est réalisé sur la base de facto comme une tentative pour éviter la répétition ou l'omission de personnes au stade du dénombrement, de telle sorte que le ménage comprend les personnes suivantes :

1) Tous les membres du ménage, ainsi que les serviteurs, qui ont passé la nuit du recensement dans ce ménage.

2) Les visiteurs qui ont passé cette nuit dans le ménage, à l'exclusion des membres des forces militaires.

3) Les membres du ménage qui étaient à l'extérieur, mais non dénombrés dans un autre lieu, tels que :

a) Les personnes qui sont absentes, parce qu'elles travaillent de nuit ou pêchent à l'intérieur du pays.

b) Les personnes qui sont absentes, parce qu'elles travaillent dans les aéroports ou parce qu'elles sont en voyage.

c) Les membres des forces militaires à l'intérieur de la République.

Chef du ménage - C'est la personne qui est considérée ainsi par tous les membres du ménage, quel que soit son âge ou son sexe.

Population active - Le recensement a couvert toute la population active et inactive et également tous les statuts d'emploi qui permettent de séparer les membres de la force de travail et les autres.

Activité économique - La classification internationale type de toutes les activités économiques a été utilisée à cet égard.

D - TABULATION ET PUBLICATION

Les principaux tableaux (pour les Egyptiens et les étrangers) comprennent : l'âge, le sexe, la religion, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la profession, l'activité économique, le statut de l'emploi, les handicaps, la fécondité, la migration interne, les mouvements de travailleurs et d'étudiants du lieu de travail ou d'étude et vers ce lieu ainsi que les moyens de transports utilisés.

Les résultats détaillés définitifs ont été publiés en trois volumes :

- N° 1 : Les caractéristiques de base (sociales et économiques) de la population.
- N° 2 : La fécondité, la migration interne et les mouvements de travailleurs et d'étudiants.
- N° 3 : Les conditions d'habitat des ménages en zones urbaine et rurale.

Ces trois volumes ont été publiés séparément pour chaque gouvernorat, en version arabe et le total de la République en versions arabe et anglaise.

Y figure un chapitre passant en revue les données du recensement, qui peut être considéré comme une analyse préliminaire des sujets du recensement.

E - EVALUATION

Il n'y a pas eu d'enquête post censitaire pour évaluer les données du recensement.

ANNEXE

RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 1976

Feuille de ménage

Household Questionnaire 1976

QUESTIONNAIRE DU MENAGE

Central Agency for Public Mobilisation & Statistics

Agence Central de la Mobilisation Publique et des Statistiques

Population and Housing Census 1976

Recensement de la Population et de l'Habitat 1976

Governorate : _____

District : _____

Town/Village : _____

Village/Shaykha : _____

Village/Sheikha : _____

Members of the Household

M	F	T

Member du Menage

Number of Enumeration Unit

Numéro de l'Unité de Dénombrement

Household Serial Number

Numéro de Série du Ménage

Street Rue : _____ No. _____

Location of the Dwelling : _____

Localisation du Logement : _____

Census Building Number : _____

No. de l'Immeuble Recensé : _____

Line number Numéro d'ordre	Educational attainment or the highest certificate obtained of the present or last husband Etat de l'instruction ou le plus haut diplôme obtenu du mari présent ou du dernier mari	For married, divorced, widowed women Femmes mariées divorcées ou veuves			For persons at marriage age Pour individus à l'âge de Mariage			Residence Résidence					Birth Naissance			Nationality Nationalité	Religion Religion	Relation to the head of household Lien de parenté avec le chef de ménage	Sex : Male Female Sexe Masculin Féminin	Name in Full Nom et Prénoms	Line number numéro d'ordre	
		No. of children No. des enfants		Duration of married life in complete years La durée de la vie conjugale (années complètes)	Number of Present wives Nombre des Femmes Présentes	Age at first marriage Age au premier mariage	Marital status Etat matrimonial	Previous residence prior to the present La résidence précédente à l'actuelle			Place of birth Lieu de naissance			Age in complete years Age (années complètes)	Year of birth Année de Naissance							
		Still alive Survivants	life births nés vivants					Place of residence on 5 June 1967 Lieu de la résidence le 5 Juin 1967	Cause of change La cause de changement	Governorate Gouvernorat	District District	Town or village Ville ou village	(Governorate) (Gouvernorat)									District District
		M.	F.	M.	F.	16	15	14	13	12	11	10	9	8	6							5
1																					1	
2																						2
3																						3
4																						4
5																						5
6																						6
7																						7
8																						8
9																						9
10																						10

Household Members working Abroad

Membres du ménage Travaillant à L'Etranger

Country where working Pays du Travail	Occupation Before Departure Occupation avant le départ	Name, Nom	No.	Country where working Pays du Travail	Occupation Before Departure Occupation avant le départ	Name, Nom	No.

Head of Household
Chef de ménage

(نموذج رقم 1 - 1 - 1 / السيرة الذاتية)

Nature of Occupancy (Rented Unfurnished/
Rented Furnished/Owned)

Nature of l'Occupation (Locataire non
meublé/Locataire Meublé/Propriétaire)

No of Rooms Occupied by the Household.

No de Pièces Occupées par le Ménage.

Is the W. C. private ? or shared in Common

Le Cabinet d'Assance est-il Privé ? ou Commune ?

Characteristics of the Dwelling
Caracteristiques du Logement

Dwelling Utilization (Habitation / Habitation and Work)

Exploitation du Logement (Habitation / Habitation et Travail)

Water Supply (Private/Shared with another Household)

L'Alimentation en Eau (dans le Logement/Hors du Logement):

Is the Kitchen Private ? or shared in Common ?

La Cuisine est-elle Privée ? ou Commune ?

Type of Dwelling (Villa/Flat/Other)

Type du Logement (Villa/Appartement/Autre)

Rent for the Last Month (L.E.)

Valeur de Louage pour le Mois Antérieur (L.E.)

Is Electricity Supply Laid on to the Dwelling ?

Le Logement est-il rattaché à un Réseau de Distribution d'Electricité ?

Is the Bath Room Private ? or Shared in Common ?

Le Salle de Bain est-elle Privée ? ou Commune ?

Line Number Numero d'ordre	Visible disabilities Infirmités visibles	Means of transport to place of work or study Moyens de Transport au lieu du Travail ou d'étude		Place of work or study Lieu du travail ou d'étude			For Persons 15 years Old and Over Personnes âgées de 15 ans et plus		For Persons 6 years Old and Over Personnes âgées de 6 ans et plus				For Persons 10 years Old and Over Personnes âgées de 10 ans et plus		Line Number Numero d'ordre
		Second mean Moyen deuxième	First mean Moyen premier	Governorate Gouvernorat	District District	Town, village Ville-Village	Principal Occupation Profession Principale		Place of work Place du Travail			Employment Status Nature de l'Emploi	School attendance Degré d'Instruction	Educational Attainment or highest certificate obtained Degré d'Instruction ou le Plus haut Diplôme obtenu	
							Duration of present occupation in complete years Le durée de la Profession actuelle (Années Complètes)	Present Occupation Profession Présente	Present Industry Métier Présent	Sector Secteur	Name of establishment Nom de l'établissement				
26	25	24	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24			
1															1
2															2
3															3
4															4
5															5
6															6
7															7
8															8
9															9
10															10

ملخص بيانات الأسرة :

الجنس Sexe	العنوان أو رقم السكن										الظروف السكنية للأفراد									
	العنوان					رقم السكن					مصدر الإضافة					مصدر البناء القديم				
	رقم	الحي	الشارع	البلد	الولاية	رقم	الحي	الشارع	البلد	الولاية	مصدر الإضافة	مصدر البناء القديم	مصدر البناء القديم	مصدر البناء القديم	مصدر البناء القديم	مصدر البناء القديم	مصدر البناء القديم	مصدر البناء القديم		

* Leave the spaces empty
Put (✓) on the suitable case

* Ne pas remplir les rectangulaires
Signalez (✓) pour le cas convenable